

## **GALLEY Robert**

### **Etat civil :**

Né le 11 janvier 1921 à Paris 5e.

### **Famille :**

Fils de Léon Galley (Médecin) et de Andrée Habrial. Marié le 26 octobre 1960 à Jeanne Leclerc de Hautecloque (Gendre du Maréchal Leclerc).<sup>1</sup> Par ce mariage entre dans la famille de Wendel, magnats de la sidérurgie à laquelle appartient la maréchale Leclerc née Thérèse de Gargan, arrière petite fille de Marguerite de Wendel.<sup>2</sup> Deux enfants : Philippe, Alexis.

### **Onomastique :**

### **Position :**

Ingénieur (ECP<sup>3</sup>). Ancien ministre des Postes et Télécommunications (1969-1972).

### **Formation :**

Lycée Louis-le-Grand à Paris et Hoche à Versailles. Ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures (1949), ingénieur de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs.

### **Service militaire :**

S'engage en 1940 à 19 ans dans les Forces Française Libres et participe aux opérations jusqu'à la Libération<sup>4</sup>, en Afrique du Nord, en France et en Allemagne au sein de la 2è Division Blindée (2e D.B.).<sup>5</sup> Déguisé en soldat Polonais, il gagne l'Angleterre le 21 juin 1940. Débarque avec son unité le 3 août 1944, participe à la libération de l'Alsace et de la Lorraine. Commande la 1ère Compagnie de chars du 501e R.I.C. il a pris une part active à la prise de Berchtesgaden le 7 mai 1945.<sup>7</sup>

### **Carrière :**

-1950 :

Stage à la Compagnie Chérifienne des pétroles (1950-1954), où il est chargé de construire un Cracking analytique.<sup>8</sup>

---

<sup>1</sup> Who's who, 1990-1991, p. 732.

<sup>2</sup> Henri Coston (dir.), Dictionnaire de la vie politique française, t. III, Paris, Publications Henry Coston, 1979, p. 286-287.

<sup>3</sup> Bottin mondain 1998, Paris, p. 686.

<sup>4</sup> "Robert Galley, nouveau ministre de la Coopération", Afrique contemporaine, n°87, septembre-octobre 1976, p. 64, [La Documentation Française].

<sup>5</sup> "M. Robert Galley : Ministre depuis 1968", Le Monde, 24 décembre 1980, p. 8, [La Documentation Française].

<sup>6</sup> "Robert Galley, nouveau ministre de la Coopération", Afrique contemporaine, n°87, septembre-octobre 1976, p. 64, La Documentation Française.

<sup>7</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-téléphone depuis 1970 jusqu'à 1976".

<sup>8</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-téléphone depuis 1970 jusqu'à 1976".

-1955 :

Chef du département des constructions des usines du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) (1955-1956).

-1958 :

Construction de l'usine d'extraction du plutonium de Marcoule puis de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte (1958-1968) (c'est lui qui assure les études et la construction de l'usine de Pierrelatte dont il reste responsable jusqu'au démarrage en 1967<sup>9</sup>). Chef du département de construction des usines, direction industrielle du C.E.A.<sup>10</sup> C'est l'époque où naissent les premiers grands réacteurs de puissance en France.

-1962 :

Délégué à l'informatique auprès du Premier Ministre (ministère Pompidou 28 novembre 1962-8 janvier 1966 et 8 janvier 1966-1er avril 1967) (nommé en octobre 1966 successivement président de la Commission permanente de l'électronique puis délégué à l'informatique, chargé de suivre les problèmes liés à la mise en place de l'Institut de recherches sur l'informatique et l'automatique (I.R.I.A.) dont il devient en 1967 président du conseil d'administration<sup>11</sup>).

-1966 :

Octobre 1966 : "Le décret n°66-756 du 8 octobre 1966 *J.O.* du 11 octobre 1966 a institué un Délégué à l'Informatique qui, placé directement sous l'autorité du Premier Ministre, est chargé de proposer une politique générale de l'Informatique et d'en suivre l'exécution. Un autre décret du même jour a chargé Monsieur Galley de ces fonctions. L'article 3 du décret précité a confié au Délégué à l'Informatique le soin de "contrôler l'établissement des programmes d'équipement des administrations et des organismes publics en matériels de traitement de l'information et d'en surveiller l'exécution."<sup>12</sup> Au cours de son passage comme Délégué de l'Informatique, propose la création d'une structure interministérielle sous la forme suivante : "a) A intervalles espacées (3 ou 6 mois), les représentants de l'ensemble des services et entreprises publics jouant un rôle ou appelés à en jouer un dans l'automatisation des organismes intéressés, se réuniraient en journées d'études afin de confronter l'état de leurs réflexions et de leurs expériences;

b) Un comité permanent de consultation et d'étude en matière d'informatique serait chargé de recenser et de définir les problèmes communs à traiter en première urgence. Dans un souci d'efficacité, ce Comité serait, au moins au début, composé de moins d'une dizaine d'informaticiens confirmés, choisis *Intuitu personnae* dans les ministères concernés par la mécanisation, et de deux ou trois représentants du Délégué à l'Informatique, lesquels assureraient en l'espèce le secrétariat technique du Comité et des journées d'études.

---

<sup>9</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

<sup>10</sup> Bottin administratif, 1962, Paris, Didot-Bottin, juin 1962, p. 86.

<sup>11</sup> Revue des P.T.T., n°3, mai-juin 1969, p. 1.

<sup>12</sup> Note collective du Premier Ministre (G. Pompidou) et du ministre de l'Economie et des Finances (M. Debré) à MM. les ministres et secrétaires d'Etat, 7 décembre 1967, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21 D 05.

Ultérieurement, l'expérience montrerait s'il convient d'élever le niveau de ce comité ou d'en élargir la composition."<sup>13</sup>

Président de la commission permanente de l'électronique au Commissariat Général au plan (depuis 1966).

-1967 :

Janvier 1967 : Président du conseil d'administration de l'Institut de Recherche d'Informatique et d'Automatique (I.R.I.A. créé par la loi du 3 janvier 1967 et le décret du 15 août 1967<sup>14</sup>) (depuis 1967). Cherche à faire la promotion de l'I.R.I.A. et du futur C.E.P.I.A. en mars 1968. Pour lui l'I.R.I.A. " se verra, le plus tôt possible, doté d'un département de recherches en informatique de gestion, dont la forme et les responsabilités seront définies dans le cours de l'année 1968, compte tenu des besoins exprimés par les services ou entreprises utilisatrices. Ce futur département comme l'I.R.I.A. lui-même, sera à la disposition des services publics dans la mesure où ceux-ci désireront avoir recours à lui, pour des tâches précises d'intérêt général ."<sup>15</sup> Est favorable également à la démarche " (...) d'officialiser la pratique des concertations et des études communes, dans le cadre d'une structure souple, animée par les services publics utilisateurs d'ensembles électroniques, et rattachés à l'effort général concrétisé dans le cadre du Plan Calcul, par la création de la Délégation à l'Informatique et de l'I.R.I.A."

-1968 :

20 mars 1968 : Fait le point, assisté du délégué adjoint M. Allègre, de l'évolution du Plan Calcul lors du Comité interministériel sur l'informatique organisé à l'Hôtel Matignon sous la présidence du Premier Ministre G. Pompidou.<sup>16</sup>

31 mai 1968-10 juillet 1968 : Nommé ministre de l'Équipement et du Logement dans le quatrième cabinet Pompidou remanié (Remaniement du gouvernement : *J.O.* du 31 mai 1968; Démission du gouvernement à la suite du renouvellement de l'Assemblée nationale : *J.O.* du 11 juillet 1968).<sup>17</sup>

12 juillet 1968-20 juin 1969 : Nommé ministre délégué (U.D.R.) auprès du Premier Ministre (Couve de Murville, nomination du Premier ministre *J.O.* 11 juillet 1968), chargé de la Recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, fonctions qu'il exercera jusqu'à sa nomination à la tête du ministère des Postes et Télécommunications en juillet 1969.<sup>18</sup>

---

<sup>13</sup> Lettre circulaire du Délégué à l'Informatique R. Galley aux différents ministères, s.d. (mars 1968), Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21 D 05.

<sup>14</sup> Note du Délégué à l'Informatique R. Galley au ministre de l'Économie et des Finances, s.d. (mars 1968) p. 2, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21D 05.

<sup>15</sup> Note circulaire du Délégué à l'Informatique R. Galley, à MM. les ministres, s.d. (mars 1968), Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 21 D 05.

<sup>16</sup> " Un comité interministériel sur l'informatique a fait le point des travaux du plan calcul ", *Le Monde*, 20 mars 1968, p. 28, La Documentation Française.

<sup>17</sup> *Revue des P.T.T. de France*, n°3, Mai-juin 1969, p. 1.

<sup>18</sup> *Revue des P.T.T. de France*, n°3, Mai-juin 1969, p. 1.

-1969 :

22 juin 1969 : Nommé ministre (U.D.R.) des P.T.T. dans le Cabinet Jacques Chaban-Delmas (20 juin 1969-5 juillet 1972) (nomination du Premier ministre *J.O.* du 21 juin 1969. Nomination des membres du gouvernement *J.O.* du 23 juin 1969).<sup>19</sup>

1969 : Prend la décision en tant que ministre des Postes et Télécommunications, de confier à des entreprises privées, spécialement constituées à cette occasion, le soin de financer en partie la construction d'équipements téléphoniques.<sup>20</sup>

1969 : La Poste connaît en 1969 une croissance presque nulle de son trafic (baisse des recettes encaissées par le service postal par rapport aux prévisions : 191 millions de francs de différence soit un pourcentage de pertes de 5,2 %, l'équivalent du montant annuel des investissements de la Poste).<sup>21</sup>

12 juillet 1969 : Ministre des Postes et Télécommunications (*J.O.* du 12 juillet 1969), cabinet Chaban-Delmas, compte dans son cabinet Guy Delmas (administrateur des Postes et Télécommunications, Chargé de mission), Jean Dordain (administrateur des Postes et Télécommunications, Chargé de mission).<sup>22</sup>

24 septembre 1969 : R. Galley annonce le projet de financement privé des télécommunications.<sup>23</sup>

Septembre 1969 : Projet de création de la Société de financement FINEXTEL.

Fin septembre 1969 : Les représentants de la Fédération Nationale des Télécommunications (F.N.T.) sont reçus au ministère des P.T.T. à propos du projet de création d'une société de financement des Télécommunications. Ils font remarquer que "la création d'une société privée de financement n'aurait pas eu sa raison d'être si, depuis dix ans, les réformes de structures préconisées par la Fédération [la FNT] n'avaient pas été systématiquement combattues par certaines organisations et décriées par bien des responsables de l'administration".<sup>24</sup>

24 décembre 1969 : La loi de Finances rectificative du 24 décembre 1969 (article 1er) autorise le ministre des P.T.T. à donner son agrément à des sociétés privées qui auront pour objet de financer des équipements téléphoniques qui viendront s'ajouter aux investissements publics.<sup>25</sup>

-1970 :

Demande l'établissement d'un "Livre Blanc" à tous les Directeurs régionaux sur les Télécommunications "(...) exposant de manière nette d'une part l'état des Télécommunications dans chaque région, tel qu'il résulte des commandes passées ou prévues

---

<sup>19</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976".

<sup>20</sup> "La Poste et les services financiers auront le même directeur", Le Monde, 3 février 1971, p. 25, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre.

<sup>21</sup> Le Monde, 2 avril 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F60 bis 5902), boîte 29.

<sup>22</sup> "Présidence de la République. Le gouvernement et les cabinets ministériels", Informations rapides de l'administration française, n°35, juillet 1969, p. 33. La Documentation Française.

<sup>23</sup> Le Monde, 14 octobre 1969, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-Téléphone 1947 jusque 1969 inclus".

<sup>24</sup> Le Monde, 29 septembre 1969, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-Téléphone 1947 jusque 1969 inclus".

<sup>25</sup> Le Monde, 13 mars 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

au cours du Ve Plan, et d'autre part, les différentes étapes correspondant aux réalisations du VIe Plan. ”.<sup>26</sup>

17 février 1970 : Fait adopter en Comité interministériel une réforme sur la planification des commandes de centraux téléphoniques aux industriels. Désormais, les industriels du téléphone sauront trois ans à l'avance combien de centraux et de lignes ils doivent fabriquer et à quel prix. En établissant avec les industriels de nouveaux quotas programmés à trois ans, M. Galley ne dé-budgétise certes pas totalement les Télécommunications. Les constructeurs cependant soulèvent encore une objection : “ Il serait dangereux, de s'en tenir à un système rigide selon lequel on fixerait le prix de vente des matériels à partir du coût de revient. Cela supprimerait toute motivation pour abaisser les coûts ”. Dans les propositions de M. Galley figurera hors des programmes fixés, qui représenteront plus de la moitié des travaux, une tranche dite “ libre ”, qui ne sera affectée à tel ou tel fabricant qu'en fonction de ses prix, de ses délais de production et de ses progrès à l'exportation. Aussi bien, les constructeurs envisagent-ils déjà des regroupements pour être plus combattifs.<sup>27</sup>

27 février 1970 : Signature du protocole et de la convention permettant aux P.T.T. de demander à Finextel [<sup>28</sup>] de conclure des contrats de crédit-bail pour des opérations dont le montant global hors taxes serait de 600 millions de francs en 1970.<sup>29</sup>

16 mars 1970 : Lancement de l'émission à partir du 16 mars de 3 900 000 actions au nominal de 100 francs pour le financement privé du Téléphone (Finextel par exemple).<sup>30</sup>

Juin 1970 : Dans les archives de H. Capelle on trouve un rapport daté de juin 1970 “ Rapport relatif au statut du personnel dans le cadre de la création d'un Office national des Postes et Télécommunications ” qui sert probablement de base pour le rapport rendu au Premier Ministre en mai 1971 sur le même thème.<sup>31</sup>

Juin 1970 : R. Galley assure l'intérim du ministre des Transports, M. Mondon, hospitalisé.<sup>32</sup>

1er juillet 1970 : R. Galley soumet au Parlement un projet de loi qui doit permettre pendant toute la durée du VIIe plan (jusqu'en décembre 1977) de reclasser les personnels PTT dont l'emploi serait supprimé en raison de la modernisation de leur service (services financiers : mécanisation des chèques postaux; télécommunications : automatisation du réseau) dans des administrations de l'Etat différentes des PTT, dans des offices, dans des sociétés nationales et

---

<sup>26</sup> Lettre dactylographiée de R. Galley au Député du Puy-de-Dôme, 3 décembre 1970, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 182 (par extrait), dossier “ études diverses ”.

<sup>27</sup> Claude Roire, “ Le réveil du téléphone ”, L'Express, 22 février 1970, Revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>28</sup> Société Financière pour l'Expansion des Télécommunications (FINEXTEL), créée en septembre 1969 par la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Générale, le Crédit Lyonnais, le Crédit Commercial de France. La Société n'est devenue opérationnelle qu'en mars 1970 après avoir procédé à une augmentation de capital par souscription publique. “ A la recherche du temps perdu ”, Le Monde, 17 décembre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus ”.

<sup>29</sup> La Nation, 11 décembre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>30</sup> “ 900 000 actions de Finextel seront lancées le 16 mars ”, Le Monde, 13 mars 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

<sup>31</sup> Ministère des Postes et Télécommunications, Rapport relatif au statut du personnel dans le cadre de la création d'un Office national des Postes et Télécommunications, juin 1970, 31 p. , archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 9809486/7.

<sup>32</sup> Le Monde, 19 juin 1970, p. 24. [BDIC Nanterre].

des collectivités locales. Ces personnels volontaires seront titularisés selon des modalités qui seront examinées par le Parlement.<sup>33</sup>

19 août 1970 : Décret du Premier Ministre (sur le rapport du ministre des Postes et Télécommunications) portant déconcentration en matière de gestion de certains personnels des Postes et Télécommunications (ministre des P.T.T. peut par arrêté déléguer aux préfets la nomination, titularisation, réintégration... pour les personnels des services extérieurs du ministère des Postes et Télécommunications, le pouvoir de prononcer les mesures d'avancement d'échelon, concession des congés... pour l'ensemble des personnels des services extérieurs, les pouvoirs prévus aux articles 1 et 2 aux chefs de services spéciaux à compétence nationale (CNET, Direction de l'enseignement supérieur administratif, etc.).<sup>34</sup>

12 septembre 1970 : Annonce que la distribution du courrier par le moyen du Cidex va être progressivement généralisé.<sup>35</sup>

8 octobre 1970 : La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale repousse le budget des Postes et Télécommunications à cause notamment de l'insuffisance des investissements dans le secteur des Postes que ne contrebalance pas la mesure impopulaire de hausse de 16 % des tarifs postaux.<sup>36</sup>

Octobre 1970 : R. Galley déclare à l'Assemblée Nationale que le gouvernement s'engage à prendre pour les années 1972 et 1973 des mesures de redressement telles que le déficit des chèques postaux soit pour l'essentiel supprimé au 1er janvier 1974.<sup>37</sup>

26-30 octobre 1970 : Grève générale aux PTT à l'initiative du syndicat F.O.

23-27 novembre 1970 : Semaine d'action revendicative organisée par les syndicats CGT et CFDT dans les services de tri postal. Au moment de la discussion du budget des PTT pour 1971, R. Galley s'inquiète devant les sénateurs des conséquences de ces grèves : "Elles rendent à terme inévitable la concurrence du secteur privé et risquent de disqualifier le monopole postal".<sup>38</sup> Les grévistes mettent en avant quatre revendications : -la retraite à cinquante cinq ans au lieu de soixante pour les postiers qui font le tri la nuit; -la réduction du temps de travail de nuit de 38 heures à 35 heures par semaine pour les équipes de tri en province qui veulent ainsi obtenir les mêmes avantages que leurs collègues postiers parisiens bordelais ou marseillais; -le repos supplémentaire d'un samedi après-midi par mois pour les équipes de jour; -l'augmentation de 1,40 à 2 francs de l'indemnité horaire de nuit.<sup>39</sup>

5 novembre 1970 : Devant la prolifération des petits chèques, décide de taxer les virements au delà d'un certain quota d'opérations, ce qui pourrait rapporter dès 1971, 40 à 50 millions de francs de recettes supplémentaires.<sup>40</sup>

---

<sup>33</sup> Le Monde, 4 juillet 1970, p. 20. [BDIC Nanterre].

<sup>34</sup> Photocopie du décret n°70-769 du 19 août 1970, archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>35</sup> "La distribution postale par Cidex est étendue à plusieurs départementaux", Le Monde, 14 septembre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus.

<sup>36</sup> Le Monde, 9 octobre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

<sup>37</sup> Le Monde, 15 novembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

<sup>38</sup> Le Monde, 26 novembre 1970, p. 36, [BDIC Nanterre].

<sup>39</sup> "La CGT et la CFDT lancent une grève dans les centres de tri des PTT", Le Monde, 24 novembre 1970, p. 35. [BDIC Nanterre].

<sup>40</sup> "Pas de hausse des tarifs du téléphone sans consultation préalable du Parlement, promet M. Galley", Le Monde, 6 novembre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976".

8 décembre 1970 : R. Galley présente à Paris le projet de redressement et de développement du téléphone au terme duquel l'administration s'engage à écouler normalement le trafic en 1973 et à achever l'automatisation du réseau téléphonique vers 1976.<sup>41</sup>

17 décembre 1970 : R. Galley annonce à Pierre Le Saux (Directeur des Services postaux de la Région parisienne) la séparation de la Direction des Services Postaux de la région parisienne en deux entités : la ville de Paris, les départements extra muros, chacun des services postaux dépendant désormais d'un directeur régional devenant chef de service et ordonnateur secondaire. " Mais parallèlement, la nécessité d'une coordination plus efficace entre les activités postales réparties entre plusieurs chefs de service -Direction des services ambulants de Paris, Direction des services postaux de Paris, Direction des services postaux de la région parisienne (extra muros), Direction des services ambulants, Direction des centres régionaux de Paris, Direction du matériel de transport-, est apparue avec plus de vigueur. C'est pourquoi j'ai décidé de créer, à compter du 1er janvier 1971, un service de coordination et de vous en confier la responsabilité ".<sup>42</sup>

31 décembre 1970 : Décret paru au *Journal Officiel* du 31 décembre 1970 qui autorise les PTT à proposer des contrats tarifaires avec des réductions pouvant atteindre jusqu'à 20% des taxes réglementaires, à des usagers au nombre d'une centaine environ, qui expédient en quantité importante des paquets ou des plis de prospection commerciale.<sup>43</sup>

-1971 :

En 1971, l'ORTF trouve beaucoup trop chères les installations de transmission par satellites de Pleumeur-Bodou installées à grands frais par les PTT et envisage de s'adresser à l'Espagne pour la retransmission de certaines de ses images.<sup>44</sup>

5 janvier 1971 : Réunion d'un Comité interministériel sous la présidence du Premier Ministre J. Chaban-Delmas, auquel participe R. Galley, décide de réunir un groupe de travail en vue d'étudier la transformation éventuelle de l'Administration des P.T.T. en un Office national. " Ce groupe de travail composé de représentants du Cabinet du Premier Ministre, la Direction Générale de la Fonction Publique, du Comité des Entreprises Publiques, du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère des P.T.T. se réunit pendant quatre mois et déposa en mai un rapport. "<sup>45</sup>

" En 1971, les autorisations de programme des P.T.T. en matière de télécommunications seront en augmentation de 29 % par rapport à 1970. Le montant atteindra 4820 millions de francs, dont le quart environ représente la contribution prévus des sociétés de financement privé Finextel et Codetel [<sup>46</sup>]. "<sup>47</sup>

---

<sup>41</sup> " Selon M. Galley, les crédits d'équipement pour les télécommunications s'élèveront à 35 milliards de francs d'ici 1975 ", Le Monde, 10 décembre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus "

<sup>42</sup> Photocopie d'une lettre dactylographiée de R. Galley à Pierre Le Saux, 17 décembre 1970, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>43</sup> Jacques Isnard, " M. Galley veut donner aux PTT le style d'une entreprises industrielles et commerciale ", Le Monde, 2 mars 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15.

<sup>44</sup> " Galley France ", Le Canard enchaîné, 24 mars 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 "

<sup>45</sup> E. Ourtau, " Note sur le Groupe de Travail " Office des P.T.T. " (janvier-mai 1971) ", 17 décembre 1975, note dactylographiée., 2 p., archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>46</sup> CODETEL : Compagnie pour le Développement des Télécommunications, agréée en tant que société de financement des télécommunications dont les statuts sont approuvés au *Journal Officiel* du 12 janvier 1971. Seconde société de ce genre après Finextel. Capital souscrit par la Compagnie financière de Suez et de l'Union parisienne, le Crédit industriel et commercial, la Banque de l'Indochine, la Caisse centrale des banques

19 janvier 1971 : “ L’ensemble des services des lignes aériennes et souterraines des télécommunications est placé sous l’autorité directe des directeurs régionaux des télécommunications. Les pouvoirs de décision réglementaires (nomination de personnel, congés de longue durée et mesures disciplinaires) des préfets de département concernant ce service sont transférés aux préfets de région qui peuvent déléguer leur signature aux directeurs des télécommunications. Cette décision a pour effet de décharger les directeurs départementaux des Postes et Télécommunications de leurs responsabilités sur le service des lignes téléphoniques et de les confier au directeur régional des télécommunications qui coexiste, à l’échelon des vingt et une régions économiques, avec un directeur régional des postes. ” (Décret n°71-48 du 6 janvier 1971, *J.O.* du 18 janvier 1971, p. 658).<sup>48</sup>

Février 1971 : Annonce par R. Galley de l’installation d’un central téléphonique (de 250 000 abonnés à terme, en autocommutateurs type crossbar) sous le jardin des Tuileries par le ministère des P.T.T. qui paiera la réhabilitation des jardins des tuileries (5 millions de Frs) en paiement du sous-sol de 7000 m<sup>2</sup> cédé par le ministère des Affaires culturelles pour la mise en place du nouveau central téléphonique.<sup>49</sup>

1er Février 1971 : Conférence de presse de R. Galley qui déclare : “ Il n’est pas question de toucher à l’unité de cette maison tant que je serais ministre ”. Il éclaire en même temps quelques pans de la réforme soumise aux syndicats : Séparation en région parisienne de la ville intra et extra muros; Création d’un organisme des services Postaux de la région parisienne; suppression de la direction des bâtiments et des transports pour être décentralisée. Il s’agit de surcroît de séparer encore plus distinctement les deux branches Télécommunications d’une part et Poste et services financiers de l’autre sous l’égide de deux directions générales distinctes. Au niveau régional on substituera au partage des responsabilités actuellement en vigueur, une hiérarchie mieux définie qui permettra aux directeurs régionaux et départementaux d’exercer leur fonction avec une autorité plus grande. Cette réforme se retrouvera au plan local où un effort sera également fait pour définir les responsabilités dans les deux secteurs d’exploitation. L’unité de la direction du budget général et de la comptabilité sera cependant maintenue. Le secrétariat général des PTT, poste parallèle à celui du ministre est appelé à disparaître.<sup>50</sup>

4-6 Février 1971 : Appel des syndicats à la grève contre la suppression du secrétariat général du ministère des P.T.T., contre les projets du ministre des P.T.T. de réforme de structure dans

---

populaires, Lazard frères et compagnie, la Banque de Neufelize-Schlumberger-Mallet et la Banque de Paris. CODETEL sera présidé par Emmanuel Lamy, vice-président de la Compagnie financière de Suez et de l’Union parisienne. *Le Monde*, 14 janvier 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”. Elle comptera en juin 1976, 60 000 actionnaires qui se partagent un capital de 800 millions de francs. Cours de l’action au 8 juin 1976 : 116,5 F et le dividende distribué en 1975 atteignait 10, 50 F. “ Téléphone Une mis en liberté surveillée ”, *Le Monde*, 21 juin 1976, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>47</sup> “ L’industrie française des télécommunications devra tripler sa production d’ici à 1975 ”, *Le Monde*, 24-25 janvier 1971, p. 6, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre.

<sup>48</sup> “ Le service des lignes est rattaché aux directions régionales des télécommunications ”, *Le Monde*, 20 janvier 1971, p. 31, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre.

<sup>49</sup> *Le Monde*, 28 mai 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>50</sup> “ Réforme de structures au ministère des P.T.T. ”, *Le Figaro*, 2 février 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

les P.T.T. (regroupement Poste et services financiers d'une part, et Télécommunications d'autre part.)<sup>51</sup>

25 février 1971 : Réunion sur la proposition du ministre R. Galley, du Comité Technique paritaire sur un projet de réforme des structures des P.T.T. en donnant à la Poste et aux Services Financiers le même directeur tandis que les Télécommunications garderaient le même directeur. “Après avoir constaté “la diversification de plus en plus marquée dans les missions qui sont reconnues aux trois grands services des P.T.T.”, le ministre propose d'accuser encore les distinctions dans les tâches qui se sont établies entre les télécommunications d'une part, la Poste et les services financiers d'autre part. “Les agents des guichets, note Monsieur Galley, s'occupent davantage de recueillir l'épargne de la clientèle ou d'expédier des mandats, et moins, désormais, d'affranchir le courrier ou de vendre des timbres. Ainsi l'importance des services financiers s'est accrue. Dans le même temps, l'automatisation du téléphone et des centres de tri postaux tend à se développer”. Dans ces conditions, M. Galley envisage de regrouper les Postes et les services financiers sous une direction générale unique (qui aurait sous sa tutelle la direction de l'équipement) et de laisser subsister une direction générale des Télécommunications (qui superviserait l'exploitation, l'équipement et les marchés, et contrôlerait les activités de la direction des programmes et des études). Au niveau régional coexisteraient une direction de la Poste et des services financiers et une direction des télécommunications. La direction du personnel et des affaires sociales ainsi que la direction du budget et de la comptabilité resteraient sous l'autorité du ministre des P.T.T. , tandis que la direction des bâtiments et des transports serait supprimée et ses responsabilités réparties entre les deux grandes branches d'exploitation. Enfin, les centres de tri de Bordeaux-gare et Marseille-gare cesseraient de relever du service du tri ambulante à Paris pour dépendre des directions régionales. Une telle réforme a pour conséquence la disparition du secrétariat général du ministère des P.T.T. ; dont le poste n'avait pas été pourvu après le départ, en octobre 1970, de son titulaire depuis dix ans, M. Ivan Cabanne. M. Galley a fait remarquer, à ce propos, que “le ministre des P.T.T. devient le Président-directeur général d'une véritable entreprise à caractère industrie et commercial” et que, dans cette perspective, “l'autorité du ministre ne pouvait être partagée au moment où son administration doit lutter contre la menace de concurrents privés.” Le personnel des P.T.T., qui est appelé à faire grève du 4 au 6 février s'est montré attaché au maintien du secrétariat général, qui, selon les syndicats, a assuré et garanti jusqu'à présent l'unité de ce service public.”<sup>52</sup>

24 mars 1971 : Au cours de la réunion du Comité technique ministériel, la fédération PTT-FO s'élève contre les prochaines réformes de structures aux PTT. Elle reproche la disparition du poste de secrétariat général des PTT qui présente le danger de placer directement les deux grandes directions générales sous l'autorité du ministre, poste et services financiers d'un côté, télécommunications de l'autre. D'autre part, F.O. estime qu'on peut concevoir que le ministère soit divisé en deux branches d'exploitation distinctes auxquelles sera accordée une très grande autonomie de gestion, à la condition que des liens solides soient conservés par des directions horizontales opérationnelles, à savoir les directions des affaires financières et du personnel. Or, déclare ce syndicat, “dans le décret, ces directions jouent un rôle mineur et ne disposent d'aucune autorité face aux directions générales”.<sup>53</sup>

---

<sup>51</sup> “La Poste et les services financiers auront le même directeur”, Le Monde, 3 février 1971, p. 25, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre.

<sup>52</sup> “La Poste et les services financiers auront le même directeur”, Le Monde, 3 février 1971, p. 25, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre.

<sup>53</sup> “F.O. critique la réforme de M. Galley”, Le Monde, 27 mars 1971, p. 37. [BDIC Nanterre].

27 mars 1971 : Assiste à l'inauguration par M. Richard, président directeur général du groupe Thomson-Brandt du grand atelier de réglage de faisceaux hertziens de Levallois-Perret. La technique des faisceaux hertziens, dans laquelle Thomson CSF a entrepris de forts investissements depuis trois ans, a été pendant longtemps utilisée en France pour des besoins principalement militaires. Elle permet en effet d'établir des liaisons téléphoniques ou télévisées sans le support matériel d'un câble, en utilisant le rayonnement hertzien transmis de relais en relais par des antennes paraboliques et qui se prêtent, de ce fait, aux réalisations en terrain accidenté ou aux liaisons mobiles.<sup>54</sup>

Juillet 1971 : R. Galley s'élève contre le refus américain de poser un nouveau câble transatlantique.<sup>55</sup>

Mai 1971 : Rapport Galley au Premier Ministre : “ Rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office National des Postes et Télécommunications ” (I-Les grands axes d'une réforme; I-1 La définition de structures adaptées aux besoins des services; I-11 Les structures actuelles reposent essentiellement sur le mécanisme des parités; I-12 Les structures de l'Office devraient reposer sur des niveaux fonctionnels; I-2 La mise en oeuvre d'une gestion dynamique et incitatrice; I-21 Une gestion dynamique passe en premier lieu par l'instauration d'une véritable déconcentration; I-22 Des méthodes et des procédures plus incitatrices seraient par ailleurs à envisager; I-3 Une novation dans les relations entre l'entreprise et son personnel; I-31 Le cadre actuel ne rend pas toujours possible l'établissement d'une concertation réelle; I-32 La structure de d'Office permettrait de réunir les éléments nécessaires à l'instauration d'un dialogue permanent; Conclusion partielle : La nécessité d'un statut autonome. II- La stratégie du changement; II-1 Un nouveau régime acceptable par le personnel; II-11 L'attitude des syndicats face à un développement de la politique contractuelle au sein de l'entreprise; II-2 Une soumission, dès la création de l'Office, de l'ensemble du personnel au nouveau statut; II-3 Un reclassement progressif du personnel dans les nouvelles structures; II-31 La création de l'Office ne devrait pas se traduire par un reclassement général du personnel; II-32 L'assainissement des structures devrait être réalisé de façon progressive; Conclusion partielle : La solution proposée limite les risques de dérapage à l'égard de l'ensemble de la Fonction Publique; Conclusion générale).<sup>56</sup>

4 mai 1971 : Inaugure à Wattrelos la nouvelle usine de *La Redoute*, annonce que dès le mois de juillet des contrats devraient être conclus pour développer les possibilités de coopération entre la Poste et les gros expéditeurs.<sup>57</sup>

7 juillet 1971 : Le conseil des ministres approuve la réorganisation de l'administration centrale des P.T.T.<sup>58</sup>

Octobre 1971 : R. Galley annonce la stabilisation des tarifs du téléphone en 1972, la création de 8000 cabines téléphoniques publiques en 1972. Pour les télécommunications, il annonce que les crédits d'engagement augmentent de 5060 à 6080 millions.<sup>59</sup>

---

<sup>54</sup> “ Thomson-Brandt inaugure une grande unité pour la mise au point de faisceaux hertziens ”, Le Monde, 27 mars 1971, p. 37, [Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.), Nanterre].

<sup>55</sup> Le Monde, 6 juillet 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>56</sup> Ministère des Postes et Télécommunications, Le statut du personnel d'un Office national des Postes et Télécommunications, avril-mai 1971, 23 p. , archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>57</sup> Le Monde, 6 mai 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>58</sup> “ Au conseil des ministres ”, Le Monde, 8 juillet 1971, p. 26, La Documentation Française.

-1972 :

16 mars 1972 : Création par le ministre des Postes et Télécommunications du Service de l'information et des relations publiques (SIRP), art. Premier : “ (...) chargé d'une mission de générale d'information du public et du personnel des P.T.T., ainsi que de la mise en oeuvre de la politique des relations publiques menées par la direction générale des Postes, la Direction générale des Télécommunications, la Direction du personnel et des affaires sociales et la Direction du budget et de la comptabilité. Il est également chargé, en liaison avec les directions générales, des questions de publicité. Il a notamment dans ses attributions : -les relations avec la presse écrite, parlée, télévisée; -la rédaction et la diffusion du journal d'entreprise de l'administration des Postes et Télécommunications, ainsi que l'utilisation des autres moyens techniques de diffusion : cinéma, photographie, éditions, expositions; -les sondages d'opinion publique ainsi que tous autres moyens d'information ascendante.”<sup>60</sup> Cette réforme inspire à la CFDT le commentaire suivant en novembre 1981 : “ Alors que l'automatisation du téléphone bat son plein, que l'informatique est en extension; le ministre des PTT de l'époque, M. Galley, dans le cadre de la réorganisation d'ensemble des PTT dont le caractère industriel et commercial est fortement réaffirmé, soumet le Service de l'Information et des Relations Publiques à son autorité directe. Il démontre ainsi la volonté politique de garder la maîtrise de l'ensemble de l'information. Il manifeste donc la main mise du pouvoir politique sur l'environnement idéologique du personnel des PTT. (...) En réorganisant les PTT en 1972, M. Galley avait, en particulier, coupé en deux la gestion des branches Postes et Télécoms. Mais il gardait la maîtrise des moyens d'information. Or, à compter de 1975 la coupure entre les deux branches va s'accroître, y compris pour l'information. (...) ”<sup>61</sup>

23 mai 1972 : Présente officiellement le code postal à cinq chiffres au cours d'une conférence de presse.<sup>62</sup>

Juin 1972 : R. Galley dont le nom a été cité comme un des successeurs du Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas, déclare au qu'il est à la disposition du président de la République prêt à accepter un poste de sous-préfet.<sup>63</sup>

6 juillet 1972 : Ministre (U.D.R.) des Transports (6 juillet 1972-28 mars 1973) 1er gouvernement Pierre Messmer (5 juillet 1972-28 mars 1973) remplacé à son poste de ministre des P.T.T. par Hubert Germain dans le même gouvernement.<sup>64</sup>

-1973 :

2 avril 1973 : Ministre (U.D.R.) des Armées (2 avril 1973-27 février 1974) (2<sup>e</sup> gouvernement Pierre Messmer 2 avril 1973-27 février 1974. Nomination du Premier ministre *J.O.* du 3 avril 1973. Nomination des ministres *J.O.* du 6 avril 1973. Nomination des Secrétaires d'Etat *J.O.*

---

<sup>59</sup> “ M. Robert Galley confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation des tarifs téléphoniques en 1972 ”, Le Monde, 15 octobre 1971, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>60</sup> Arrêté n°602 du 16 mars 1972, Bulletin Officiel des P.T.T., 1972, diff. A, cab. 5, doc. 80, p. 9.

<sup>61</sup> CFDT-P.T.T., “ Mission d'étude sur la réorganisation des services de l'Information et de la Communication ”, novembre 1981, annexe XVI du rapport Vidal, novembre 1981, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19840662/6.

<sup>62</sup> Le Monde, 24 mai 1972, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

<sup>63</sup> Le Monde, 25-26 juin 1972. [BA].

<sup>64</sup> Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, et al. , Personnel politique français 1970-1988, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 55.

du 13 avril 1973<sup>65</sup>). Repousse le report d'incorporation de 21 à 22 ans; célèbre l'armée comme " Le dernier recours de la société libérale".<sup>66</sup>

27 février 1974 : Ministre des Armées (27 février 1974-27 mai 1974) (3è gouvernement Pierre Messmer (27 février 1974-27 mai 1974. Nomination du Premier ministre *J.O.* du 28 février 1974. Nomination des membres du gouvernement *J.O.* du 2 mars 1974).<sup>67</sup>

-1974 :

28 mai 1974 : Ministre (U.D.R.) de l'Équipement (28 mai 1974-25 août 1976) dans le gouvernement de Jacques Chirac (27 mai 1974-25 août 1976. Décret du 27 mai 1974 : nomination du Premier ministre. Décret du 28 mai 1974 : nomination des ministres)<sup>68</sup>. Il crée les ZIF (zones où les communes ont un droit d'acquisition prioritaire, 1975) et réforme le code de l'urbanisme (1976).<sup>69</sup>

31 mai 1974 : Ministre de l'Équipement chargé de l'intérim du ministère des Postes et Télécommunications (décret du Président de la République du 30 Mai 1974, *J.O.* du 31 mai 1974<sup>70</sup>).

4 octobre 1974 : Dans une lettre adressée aux parlementaires, l'Association des ingénieurs des Postes et Télécommunications demande " la création d'une budget annexe des télécommunications, l'amélioration des carrières pour les cent dix mille fonctionnaires de cette branche et le rattachement de son budget et de son personnel à une direction unique des télécommunications pleinement responsable devant son ministre."<sup>71</sup>

-1976 :

25 août 1976 : Ministre (R.P.R.) de la Coopération (25 août 1976-13 mai 1981) 1er gouvernement Raymond Barre.

-1977 :

Représente la France au couronnement de l'empereur centrafricain Bokassa (1977).<sup>72</sup>

-1978 :

5 avril 1978 : A nouveau ministre de la Coopération (5 avril 1978).

-1980 :

23 décembre 1980 : Ministre de la Défense et de la Coopération (*J.O.* du 23 décembre 1980) (23 décembre 1980-13 mai 1981), (Assure l'intérim de la Défense après le décès de l'ancien ministre Joël Le Theule)<sup>73</sup>.

---

<sup>65</sup> Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, et al. , Personnel politique français 1970-1988, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 58.

<sup>66</sup> Benoit Yvert (dir.), Dictionnaire des ministres (1789-1989) , Paris, Perrin, 1990, p. 929. [BDIC Nanterre].

<sup>67</sup> Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, et al. , Personnel politique français 1970-1988, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 58.

<sup>68</sup> Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, et al. , Personnel politique français 1970-1988, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 59-60.

<sup>69</sup> Benoit Yvert (dir.), Dictionnaire des ministres (1789-1989), Paris, Perrin, 1990, p. 929. [BDIC Nanterre].

<sup>70</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, diff Z, doc 1028 Cab 8, p. 45z.

<sup>71</sup> " Des ingénieurs demandent la création d'un budget annexe des télécommunications ", Le Monde, 10 octobre 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 4- Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus. "

<sup>72</sup> Notice de Robert Galley par Hervé Deguine, Benoit Yvert (dir.), Dictionnaire des ministres (1789-1989), Paris, Perrin, 1990, p. 929.

-1988 :

Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (depuis 1988).

-1996 :

Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (depuis 1996).<sup>74</sup>

-1998 :

Président de la Commission sur Superphénix et la filière des réacteurs à neutrons qui rend son rapport le 25 juin 1998.<sup>75</sup>

### **Activités associatives, politiques, syndicales :**

Un des hommes les plus proches du Président de la République Georges Pompidou<sup>76</sup>. Un des hommes dont le nom avait été cité comme le successeur de Jacques Chaban-Delmas.<sup>77</sup>

### **CARRIERE PARLEMENTAIRE ET MANDATS ELECTIFS :**

-1968 :

30 juin 1968-1978 : Candidat U.D.R. dans la 2e circonscription de l'Aube (Troyes III, Barsur-Seine), élu au 2è tour. Inscrit au groupe d'Union des Démocrates pour la République (U.D.R.).

12 août 1968 : Cessation de mandat le 12 août 1968.

-1970 :

Conseiller général du canton des Riceys (1970-1988).  
Adjoint au Maire de Troyes (1970).

-1972 :

Maire de Troyes (1972<sup>78</sup>-1995).

-1973 :

Candidat U.R.P. dans la 2e circonscription de l'Aube, élu au 2è tour (il enlève à l'opposition son unique siège que M. Pieds, S.F.I.O., avait remporté en 1967 contre M. H. Terré, républicains indépendants et maire de Troyes<sup>79</sup>). Inscrit au groupe d'Union des Démocrates pour la République.

---

<sup>73</sup> Benoît Yvert (dir.), Dictionnaire des ministres (1789-1989), Paris, Perrin, 1990, p. 929.

<sup>74</sup> Who's who, 1998, p. 745.

<sup>75</sup> BNF 1999-5005 et 5006.

<sup>76</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

<sup>77</sup> Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

<sup>78</sup> Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

<sup>79</sup> " Aube : M. Robert Galley tente d'enlever à l'opposition son unique siège ", Le Monde, 19 juin 1968, p. 4, La Documentation Française.

5 mai 1973 : Cessation de mandat le 5 mai 1973.<sup>80</sup>

-1980 :

Elu Sénateur de l'Aube le 28 septembre 1980, remplacé par Henri Portier Ministre de la Coopération et de la Défense (22 décembre 1980-13 mai 1981).

-1981 :

Elu Député de l'Aube en 1981.

-1986 :

Réélu le Député de l'Aube le 16 mars 1986.

-1988 :

Réélu Député de l'Aube le 12 juin 1988.

-1993 :

Réélu Député de l'Aube le 28 mars 1993.

-1995 :

Cède sa place de maire de Troyes à un jeune protégé de J. Chirac, François Baroin.<sup>81</sup>

-1997 :

1er juin 1997 : Réélu Député de l'Aube le 1er juin 1997, inscrit au groupe R.P.R.

-1998 :

13 mai 1998 : Entendu (à titre d'ancien ministre de la Coopération) par la mission d'information de la commission de la Défense Nationale et des forces armées et de la commission des Affaires Etrangères, sur les opérations militaires menées par la France et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994 (présidée par Paul Quilès). Elle rend son rapport d'information (3 tomes) à l'Assemblée Nationale (rapport n°1271) en décembre 1998.<sup>82</sup>

#### PARTIS POLITIQUES :

-1970 :

6 juin 1970 : Union des Démocrates pour la Ve République : Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne (6 juin 1970).

-1977 :

Juin 1977 : Rassemblement pour la République : Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne (juin 1977).<sup>83</sup>

---

<sup>80</sup> P.-M. Dioudonnat, S. Bragadir, Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français, Paris, 1ère édition 1977-1978, Sedopols, p. 337.

<sup>81</sup> Jean-Louis Saux, "Un gaulliste de la première heure", Le Monde, 5 mai 1998, p. 8. [CEDROM-SNI inc. 2000. BNF]

<sup>82</sup> Rapport d'information à la BDIC Nanterre.

<sup>83</sup> P.-M. Dioudonnat, S. Bragadir, Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français, Paris, 1ère édition 1977-1978, Sedopols, p. 337.

-1984 :

Trésorier du Rassemblement Pour la République (R.P.R.) (1984-1990).

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1968 :

15 mars 1968 : Invité par *La Houille blanche*, association des ingénieurs et anciens ingénieurs de l'institut polytechnique de Grenoble et de l'école nationale d'électronique de cette ville, M. Robert Galley Délégué à l'Informatique auprès du Premier Ministre, a fait vendredi soir une conférence sur les perspectives qu'ouvrent les ordinateurs dans le monde et en France devant une nombreuse assistance de personnalités scientifiques, d'ingénieurs, de hauts fonctionnaires, notamment MM. Francis Perrin, Haut Commissaire à l'énergie atomique, Louis Armand, François Perroux. Après avoir dressé un tableau de l'emploi des ordinateurs dans le monde, souligné la prédominance américaine, mais aussi la remarquable réussite britannique dans ce domaine, M. Robert Galley a rappelé les raisons du choix des machines de gestion de taille moyenne comme objectif du Plan calcul. A l'heure où plusieurs pays européens tentent de combler le retard qui les séparent des Etats-Unis en matière d'électronique, M. Robert Galley n'envisage cependant pas une coopération entre ces pays avant un ou deux ans; peut-être plus. Pour le délégué à l'informatique, il semble que les divers pays européens doivent fournir séparément un effort analogue avant d'aboutir à la construction, en commun de grosses machines.<sup>84</sup>

20 mars 1968 : Fait le point, assisté du délégué adjoint M. Allègre, de l'évolution du Plan Calcul lors du Comité interministériel sur l'informatique organisé à l'Hôtel Matignon sous la présidence du Premier Ministre G. Pompidou.<sup>85</sup>

-1970 :

10 octobre 1970 : Accorde un entretien au journal *France Soir* (La situation du téléphone dans la région parisienne : délais de raccordement trop longs, absence de tonalité, encombrement des circuits, gravité de l'accumulation de ces défaillances. Raisons de ce retard : accroissement énorme des demandes de raccordement, augmentation du trafic, mouvement d'urbanisation en France rend la situation critique à la périphérie des grandes villes, impossibilité de calquer l'infrastructure téléphonique sur ce développement urbain. Grand âge de nombreux centraux téléphoniques entre Paris et la banlieue. Organisation du réseau national initialement autour de la capitale ce qui fait passer de nombreuses communications en transit par Paris alors qu'elles se font de province à province. Prévision d'une réorganisation technique pour éviter le passage par la capitale, et progrès de l'automatisation dans la grande banlieue. Plan national de redressement du téléphone : -Le trafic s'écoulera normalement en 1973, -Le réseau sera entièrement automatisé en 1976, -Le nombre des abonnés principaux doublera de 1970 à 1976 (passant de 4 à 8 millions d'abonnés). Mise en place dans la banlieue parisienne de nouveaux centres de transit...)<sup>86</sup>

---

<sup>84</sup> " M. Galley n'envisage pas de coopération européenne en matière de calculateurs dans un proche avenir ", *Le Monde*, 17-18 mars 1968, p. 11. La Documentation Française.

<sup>85</sup> " Un comité interministériel sur l'informatique a fait le point des travaux du plan calcul ", *Le Monde*, 20 mars 1968, p. 28, La Documentation Française.

<sup>86</sup> " Deux fois plus de français auront le téléphone en 1976 ", *France Soir*, 10 octobre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

28 octobre 1970 : Accorde un entretien à la radio *RTL* (90 à 92% des lettres affranchies au tarif urgent arrivent le lendemain; 10% le surlendemain, ce qui importe c'est moins ces performances que la régularité de l'acheminement; investissement nécessaire à cause accroissement sans cesse du trafic et du poids des objets transportés; achats d'avions supplémentaires; motorisation des tournées; mais investissement paraît être prioritaire dans la construction de bureaux de postes et des centres de tri surtout vers les villes; structure des tarifs pour les usagers : pas mauvaise mais hausse des tarifs au printemps prochain; tarifs préférentiels pour les entreprises de Vente par Correspondance; Projets : déconcentration des centres de tri, mécanisation des centre des tri; Facteur humain à la Poste est tout à fait considérable : une des plus grandes entreprises de main d'oeuvre qu'il y ait mai conscience professionnelle d'un très haut niveau aux P.T.T.).<sup>87</sup>

10 octobre 1970 : accorde un entretien au quotidien *France-Soir* , “ Deux fois plus de français auront le téléphone en 1976 ” (Défaillance importante du téléphone. Origines multiples : accroissement énorme des demandes de raccordement; augmentation importante du trafic particulièrement en zone urbaine; croissance importante des villes, rythme de développement que ne peut pas suivre le téléphone; mauvais écoulement du trafic dû au grand âge des centraux téléphoniques; centralisation trop forte des centraux téléphoniques concentrés autour de la capitale. Objectifs particuliers de la région parisienne : Plan de redressement en trois points : trafic téléphonique s'écoulera normalement en 1973, réseau national automatisé en 1976, nombre d'abonnés principaux doublera de 1970 à 1976. Mise en place d'une nouvelle chaîne dans la banlieue parisienne (les centres de transit).)<sup>88</sup>

-1971 :

5 janvier 1971 : Réunion d'un Comité interministériel sous la présidence du Premier Ministre J. Chaban-Delmas, auquel participe R. Galley, décide de réunir un groupe de travail en vue d'étudier la transformation éventuelle de l'Administration des P.T.T. en un Office national. “ Ce groupe de travail composé de représentants du Cabinet du Premier Ministre, la Direction Générale de la Fonction Publique, du Comité des Entreprises Publiques, du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère des P.T.T. se réunit pendant quatre mois et déposa en mai un rapport. ”<sup>89</sup>

Mai 1971 : Rapport Galley au Premier Ministre : “ Rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office National des Postes et Télécommunications ”. “ Ce document reflète de profondes divergences de vue qui apparurent au cours des réunions, les représentants de la Fonction Publique et des Finances s'étant fermement opposés à toute idée d'évolution de l'administration vers un statut d'Office. Comme de surcroît il fut rédigé par un Rapporteur plutôt malhabile il constitue un document assez médiocre même s'il fait un inventaire correct des problèmes posés et s'il comporte des annexes de qualité sur le contrat de programme qui pourrait être envisagé pour les P.T.T. et le régime fiscal et domanial d'un éventuel Office. (...) M. Galley prend partie pour la création d'un Office -qui permettrait de désengager le Gouvernement dans un domaine où il ne devrait pas intervenir directement, -et

---

<sup>87</sup> Compte rendu dactylographié de l'entretien, service de presse de la radio *RTL*, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

<sup>88</sup> “ Deux fois plus de français auront le téléphone en 1976 ”, *France-Soir*, 10 octobre 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

<sup>89</sup> E. Ourtau, “ Note sur le Groupe de Travail “ Office des P.T.T. ” (janvier-mai 1971) ”, 17 décembre 1975, note dactylographiée, 2 p., archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

qui permettrait d'aboutir à une gestion plus rationnelle, grâce à une équipe dirigeante plus stable, à une nouvelle conception de la tutelle gouvernementale sur les P.T.T. (contrat de programme) et de nouvelles possibilités de déconcentration. Il souligne cependant que le problème le plus délicat est celui du statut du personnel et transmet sur ce point une note que les représentants des Finances et de la Fonction Publique n'avaient pas voulu insérer dans le Rapport, même comme annexe. Cette note, qui récusait l'adaptation du statut général des fonctionnaires comme inopérante et difficile à faire admettre en particulier au Parlement, prend partie pour un statut spécifique du type de celui d'E.G.F. [sic.], maintenant donc au personnel la garantie de l'emploi, les régimes fiscaux de congés, de sécurité sociale et de retraite. Elle préconise en outre un développement de la politique contractuelle au sein de l'entreprise : gestion des activités sociales par les syndicats, accord de formation permanente et de reconversion, mise en place d'une médecine du travail. Le comité interministériel restreint qui, à la demande de M. Galley, devait examiner dans quelles conditions le projet pourrait être poursuivi ne s'est jamais réuni. ”<sup>90</sup>

-1972 :

13 janvier 1972 : Conférence de presse face à différents journalistes, préparée par le Bureau A1 de la Direction Générale des Postes en terme de bilan pour l'année 1971 et de préparation de l'année 1972 : -Budget 1972 : Rattrapage des crédits de fonctionnement qui passera de 119 millions de francs en 1970 et 159 millions en 1971 à 322 millions en 1972. Augmentation importante des crédits d'investissement (308 millions de francs en 1971, 450 millions en 1972). -Code postal : mécanisation du tri postal seul moyen pour faire face à la masse du courrier. Code numérique à cinq chiffres pour chaque bureau distributeur dont l'annuaire sera mis à disposition des usagers au milieu de l'année 1972. -Réalizations pour l'acheminement du courrier : Centre de tris de Paris-Tolbiac mis en service en octobre 1971 (20 000 sacs/jour); Centre de tri de Paris-Brune, centre hautement mécanisé l'un des plus modernes d'Europe dont les conditions de travail ont été particulièrement étudiées (pénibilité et dépoussiérage); Centre de tri mécanisé d'Arcueil mis en service début 1971 traite 400 à 500 000 correspondances à partir de postes d'indexation et d'une trieuse automatique pilotés par un ordinateur spécialisé. -Projet de 1972 pour la mise en place d'un centre de tri automatique. -Distribution : Cidex : trois ans après la mise en place du CIDEX à Plouarzel en novembre 1968, l'expérimentation se poursuit avec à la fin de 1971 35 000 boîtes installées. - Amélioration de la qualité du service : en moyenne 87% des lettres sont distribuées dans les délais théoriques prévus, le seuil de 13% représentant la résultante des incidents de toutes nature. La régularité des plis non urgents laisse à désirer puisque 18% sont retardés. -Colis postaux par avion : assuré jusqu'au 5 avril 1971 conjointement par la SNCF et Air-France sous le contrôle des P.T.T. Depuis cette date les P.T.T. ont repris à leur compte le service des colis postaux avion à l'importation dont ils assurent eux-mêmes le dédouanement, le réacheminement intérieur et la livraison. Ceci pour répondre aux désirs des exécutants du service (Air-France) et aux vœux des usagers, sera étendu aux colis postaux-avion à l'exportation sans doute dans le courant de l'année 1973. -Politique commerciale :<sup>91</sup>

23 mai 1972 : Ministre du lancement du code postal à cinq chiffres le 23 mai 1972 : date de son discours sur le lancement du code postal. En 1965 le public avait été invité à remplacer le

---

<sup>90</sup> E. Ourtau, “ Note sur le Groupe de Travail “ Office des P.T.T. ” (janvier-mai 1971) ”, 17 décembre 1975, note dactylographiée, 2 p., archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>91</sup> Renseignements pour M. le ministre, conférence de presse du 13/1/1972, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 780259/114 (F 90 bis 593), dossier *Voyages de M. le Ministre* 1972 (3).

nom du département par deux chiffres de ce département devant les trois premières lettres du bureau distributeur. Système remplacé en 1972 par le système à cinq chiffres (2 pour le département 3 pour le bureau distributeur). Le développement du code postal élargi se fait dans la perspective d'une plus grande mécanisation du tri postal.<sup>92</sup>

-1974 :

17 septembre 1974 : Conférence de presse de R. Galley, " Une nouvelle stratégie ", Le Monde, 9 janvier 1974.

-1993 :

Avril 1993 : Accorde un entretien à la revue Arts et Manufactures-Centraliens, n°446, avril-mai 1993, p. 4 (Position économique française la plus dégradée en Europe. Estime que la solution du chômage ne passe plus seulement par l'économie mais aussi par la croissance dont le moteur principal est la démographie. Favorable au maintien du franc fort mais estime urgent de baisser les taux d'intérêts. Opposé à l'indépendance de la Banque de France en particulier à propos du maintien de taux d'intérêts élevés par la Bundesbank indépendante en Allemagne. Estime que la non croissance aboutit inévitablement à la misère, opposé en cela aux théories écologistes. Partisan des privatisations pour réduire le déficit du budget de l'Etat. Favorable à la robotisation dans les entreprises au détriment des hommes parce que les entreprises doivent assurer leur survie; et à l'allègement des charges sociales transférées progressivement sur la consommation par la TVA.

-1994 :

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Rapport sur les orientations de la politique de la recherche, rédacteurs R. Galley et J. Mossion, Paris, Assemblée nationale, Sénat, 1994, 82 p.<sup>93</sup>

-1997 :

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Rapport sur les perspectives de développement des productions agricoles à usage non alimentaire, rédacteur R. Galley, Paris, Sénat : Assemblée nationale, 137 p.<sup>94</sup>

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Croix de guerre 1939-1945 avec trois citations à l'ordre de l'armée<sup>95</sup> (ancien combattant de la France Libre).<sup>96</sup>

---

<sup>92</sup> Discours de R. Galley sur le lancement du code postal le 23 mai 1972, A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T., 950497/24.

<sup>93</sup> [BNF 8-FW-3548].

<sup>94</sup> [BNF 8-D2 MON-1761]

<sup>95</sup> Entreprise, 6 juin 1970, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusqu'à 1976 ".

<sup>96</sup> Who's who in France 1998-1999, 30ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1998, p. 749.